L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. | NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 18 AOUT 1872. | 45me Année—Vol. XLV.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE MATIN, 18 AOUT.

VENTES A L'ENCAN DE DEMAIN, LUNDI.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par Stern Bros, au No 10 de la rue de Chartres—Bottes, souliers et brodequins; congress cousus.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 28 de la rue de Chartres — Marchandises sèches et lingerie.

Par Eug. Tourné, au coin des rues Dumaine et Dauphine—balance d'un stock de groceries.

Une Notification Importante.

Au mois de mars 1871 un grand nombre de propriétaires fonciers et de contribuables de la Nouvelle-Orléans, effrayés de la rapidité avec laquelle s'accroissait la dette de l'Etat, ont publié dans les journaux, un avis destiné à prévenir le public aux Etats-Unis et en Europe qu'ils entendaient ne reconnaître aucune des dettes qui seraient contractées au nom de l'Etat, en dehors de la limite constitutionnelle de vingt-cinq millions.

Parmi les signataires de ce document il y en a plusieurs qui se sont lancés dans le mouvement libéral par une crainte irréfléchie de la répudiation. Leurs intérêts ont-ils changé depuis 1871, ou leurs opinions se sont-elles modifiées ? C'est ce que nous ne saurions dire. Mais pour répondre aux accusations portées contre le parti démocrate-réformiste, nous ne croyons pouvoir mieux faire que de mettre en regard le programme de ce parti relativement à la dette et la déclaration faite, en mars 1871, par plusieurs centaines des principaux propriétaires et négociants de la Nouvelle-Orléans, parmi lesquels figurent quelques-uns des membres éminents du parti libéral.

Voici, d'abord, l'extrait du programme du parti démocrate-réformiste:

3o Nous examinerons scrupuleusement et minutieusement l'origine et le caractère de la dette publique; et, tout en étant disposés à payer le dernier dollar des dettes contractées légalement et pour subvenir aux obligations légitimes du gouvernement, nous serons d'avis de rejeter toutes celles qui auront été contractées frauduleusement.

Ainsi les démocrates-réformistes n'entendent rejeter que les dettes contractées frauduleusement ou illégalement. Voyons ce que voulaient, en mars 1871, les citoyens signataires de la déclaration suivante:

"Les soussignés, propriétaires et contribuables de la ville de la Nouvelle-Orléans, convaincus que la Législature d'Etat a, dans sa dernière session, excédé ses pouvoirs dans les prêts, endossements et autres obligations et concessions autorisés de la part de l'Etat, dont le montant total est limité, par l'amendement récent à la Constitution, à 25 millions de dollars, montant déjà atteint comme il est établi par le bilan officiel ci-annexé de l'Auditeur, saisissent cette occasion de NOTIFIER aux banquiers, courtiers et négociants en valeurs, dans ce pays et en Europe, qu'ils considèrent les dits prêts, endossements et garanties comme NULS ET DE NUL EFFET; qu'ils soutiendront les autorités pour résister à leur émission, et que, s'ils sont émis, ils s'efforceront, par tous les moyens légaux, d'empêcher le paiement de tout intérêt ou capital, ou de toute taxe levée dans ce but. Ils ne reconnaissent que la Dette d'Etat proprement dite, montant à $25,021,734 40, telle qu'elle est établie dans le bilan annexé de l'Auditeur, et ils protestent contre la "dette ajoutée à ce montant" dans la législation illégale à laquelle il est fait allusion plus haut.

Dette d'Etat établie au 31 décembre 1870, comme suit	$25,021,734 40
Dette ajoutée	15,395,000 00
Total	$40,416,734 40

Suivent plusieurs centaines de signatures; les quatre premières sont: Ed Lawrence, Sam H. Kennedy, W. Newton Mercer, L. F. Generes."

Ce document mérite d'être conservé précieusement. Depuis qu'il a été signé, la dette de l'Etat a été encore augmentée par la législature de 1872, au mépris de la Constitution.

Les démocrates-réformistes tiennent à rechercher l'origine et le caractère de la dette, les libéraux veulent payer aussi promptement que possible toutes les dettes légales, mot très élastique et très vague et dont le sens réel est le paiement intégral de toutes les dettes déjà créées.

Le peuple jugera entre les deux programmes; en tous cas il n'oubliera pas les promesses de la protestation de mars 1871.

MANIFESTATION ALSACIENNE-LORRAINE.—Nous rappelons aux Alsaciens-Lorrains qu'ils sont invités à se réunir, aujourd'hui, à 4 heures précises, dans la Rotonde de l'Hôtel St Louis. Cette réunion est très importante, et le Comité ne saurait trop engager tous les Alsaciens-Lorrains à s'y trouver.

On trouvera à la quatrième page du journal le programme de la manifestation.

☞ Nous avons reçu de monsieur et de madame Théo. Soniat Sra, une invitation pour assister à une soirée qu'ils donneront samedi, 24 du courant, sur leur habitation, à cinq milles au-dessus de Carrollton. Nous les prions de vouloir bien recevoir nos plus vifs remerciements.

LA RENAISSANCE LOUISIANAISE.—Un avis inséré dans nos colonnes annonce que la *Renaissance Louisianaise*, étant en voie de transformation en journal quotidien sous une nouvelle direction, ne paraîtra pas aujourd'hui, et qu'il sera tenu compte aux intéressés des lacunes faites dans la publication par ce changement.

ASSOCIATION D'ASSISTANCE MUTUELLE DE L'ÉCONOMIE.—Les membres de la classe B. sont invités à payer l'assessement, No 11 dans les trente jours, à partir de cette date. Voyez l'appel dans la colonne des notices spéciales.

HOME STOMACH BITTERS.—Ces amers, dont l'agence est confiée à M. B. E. Castendyk, 32 Tchoupitoulas, sont recommandés par tous les médecins, à cause de leurs propriétés toniques et stimulantes. Voir l'annonce.

EXCURSION SUR LE FLEUVE.—Aujourd'hui dimanche, 18 du courant, le beau steamer à basse pression, *Frances*, partira de son wharf, devant la rue Calliope, pour une excursion de 30 milles en amont du fleuve. Un train partira de la rue du Canal, sur la Levée, à 4 heures de l'après-midi, pour transporter les passagers au steamer *Frances*. Ils seront de retour en ville, à 7 heures 30 minutes de l'après-midi. Prix du trajet, 50 cents.

☞ On trouvera un grand assortiment de macaronis, vermicelles, et autres pâtes et de l'extrait de café à la grande fabrique de candis de Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée.

CURE DES HERNIES.—Nous appelons l'attention des personnes affectées de cette maladie et d'autres du même genre sur l'annonce du Docteur A. Folleau, de la Faculté de Paris. Le docteur emploie pour traiter ses malades un compresseur, pour l'invention duquel il a pris des brevets en France, en Angleterre et en Amérique, et il se fait fort de guérir les personnes qui n'ont pu être soulagées par d'autres traitements. Le docteur Folleau donne ses consultations de onze heures à quatre heures, à sa résidence, rue Royale, No. 66.

☞ Bien que nous souhaitions n'avoir pas, cette année, la visite de "Yellow Jack" nous croyons, par précaution, devoir rappeler que l'usage des Amers de GUACO WANATA, est considéré aux étrangers non acclimatés comme un préservatif de la fièvre jaune.

☞ Où trouve-t-on un assortiment varié de candis de toute espèce? A la grande fabrique de Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée, 121 et 123.

Revue des Journaux.

Le *Picayune* répond au *Times* à propos des récentes conférences, puis il demande à ce journal pourquoi le gouverneur Warmoth ne signe pas les lois d'élection et d'enregistrement votées par la dernière législature, lois qui abolissent l'emploi d'enregistreur des votants.

Le *Picayune* annonce que les libéraux n'ont pas réussi à obtenir de signatures suffisantes pour pouvoir convoquer un grand meeting de ratification des candidatures libérales, et qu'ils ont ajourné le meeting à plus tard.

Le *Times* trouve dans les discours de Greeley l'occasion d'un parallèle tout-à-fait favorable à ce dernier comparé avec Grant. En parlant de la réunion du Nord et du Sud, le *Times* dit:

Quand cette heureuse détermination sera achevée, le peuple du Sud, aura, pour la première fois depuis la guerre, traité par les autorités fédérales comme citoyens et non comme des coupables; comme ayant droit aux priviléges du self-government et non à la domination des aventuriers-vampires sous laquelle la fraude et la force étaient des moyens invariables.

Mais le *Times* ajoute un [illegible] en disant qu'il faut faire une exception pour deux qui après avoir aidé à l'affranchissement des nègres veulent aider à l'affranchissement des blancs. Combien y en a-t-il et qui sont-ils?

Le *Republican*, en faisant une revue des chances pour l'élection présidentielle, [illegible] une déclaration que nous ne nous serions guère attendu à voir dans un journal ayant de pareils antécédents. Il dit que Grant fera des efforts [illegible] pour emporter les Etats de New York, Pennsylvanie et Indiana, parceque le vote de ces Etats ajoutés au vote des Etats du Sud, emporté collectivement par le vote nègre pour Grant, le ferait président pour les quatre prochaines années, puis ce journal ajoute:

Par ce genre de guerre politique le président Grant et son parti se proposent de faire de quelques centaines de mille votants nègres, dans les Etats du Sud, "la balance du pouvoir" dans cette république libre et éclairée. Six millions de votants blancs seraient ainsi virtuellement gouvernés par un président qui a assuré cette division des parties sous le prétexte des couleurs, si le programme du président Grant et du parti radical peut être exécuté.

N'est-ce pas là ce que disaient les démocrates en 1868? N'est-il pas curieux de voir un organe radical tenir en 1872 le même langage? Que va dire Pinchback?

Le *National Republican* cite le passage d'un discours de Greeley contre les gouverneurs du Sud qui ont accumulé les dettes et les taxes sur de malheureux Etats et qui, devront bientôt suivre l'exemple de Bullock et rentrer dans la vie privée, et il cherche à mettre Greeley en contradiction avec lui-même en rappelant que la *Tribune* a pris parti pour Warmoth dans la crise de janvier.

Le même journal répondant au *Times* l'informe que les républicains se sont engagés solennellement envers les démocrates à maintenir la pureté du scrutin, *paisiblement si c'est possible, par la force s'il le faut*, et il ajoute qu'en cela ils auront la coopération et la sympathie de tous les bons citoyens. Le *Times* est-il satisfait? S'il y a des libéraux qui ont compté sur les talents d'escamotage de Warmoth, ils sont fixés.

La *Gazette Allemande*, dit le *National Republican*, dit que ce sont les intrigues de Warmoth qui ont fait nommer Sheridan, Sloanaker et Gantt pour le Congrès. Ce sont, selon la *Gazette*, des saumons de plomb qu'on a attachés au cou d'un parti [illegible], qui se débat, et si ces saumons ne se retirent il faut les jeter par dessus bord. "Comment pouvons-nous espérer que les "Last Ditchers" fassent un compromis avec nous quand nous leur présentons de pareils noms."

BANQUE DES TRAVAILLEURS.—Cette banque, de récente création, poursuit le cours de ses succès. Elle inspire déjà une confiance générale, et ce qui le prouve, c'est le mouvement qui s'y opère chaque jour. Les uns viennent payer les actions qu'ils ont souscrites suivant les règlements et conditions de la Banque; les autres viennent faire des dépôts ou des affaires de change, toutes opérations qui annoncent le crédit et la popularité du nouvel établissement. En constatant, de nouveau ce grand succès, notre intention n'est pas de mettre en relief une combinaison financière qui se serait pas de tous points recommandable; nous n'avons qu'un but, au contraire, celui d'encourager une institution des plus utiles et de rendre justice à ceux qui l'ont fondée et aux officiers qui sont chargés de la mettre en opération. D'après ce qui nous est rapporté par des hommes appartenant à toutes les classes, par les capitalistes comme par les modestes ouvriers et travailleurs dont cette institution sera comme une providence, nous pouvons dire, sans crainte d'erreur, que son avenir est désormais assuré.—Les bureaux de la Banque des Travailleurs sont situés rue du Camp, No. 9.

ASSESSEMENT.—Nous avons reçu hier soir de M. H. Bonzano, administrateur des assessements, une très longue communication en réponse à l'article que nous avons publié le 13 du courant sur les assessements de la ville et de l'Etat. Le temps nous manque pour rendre compte de cette communication dans notre numéro d'aujourd'hui, mais l'affaire est importante et nous la traiterons dans notre numéro de mardi prochain.

PROGRAMME DE LA MAISON DANZIGER & SON.—Cette maison, située rue du Canal, 203, entre les rues Bourgogne et Remparts, vendra cette semaine des jaconats, des ombrelles, serviettes, corsets, rubans, du coton blanc et coton écru, des articles pour deuil, crêpes français et anglais, châles en grenadine, mousselines de laine, etc., etc. Le tout à fort bon marché, ainsi qu'on peut s'en convaincre en jetant les yeux sur une annonce qu'on trouvera plus loin.

ENTREPOT DE TAPIS.—Le moment de remplacer les nattes sera bientôt venu. Nous invitons les personnes qui tiennent maison et qui ont besoin de tapis à faire une visite au grand magasin de M. A. Brousseau, rue de Chartres No. 17, qui offre aux prix de New-York, des tapis importés. On trouve aussi dans le même magasin toutes sortes de tapis américains, toiles cirées, nattes et maints autres articles.

☞ Jus de Fruits français. — Fraises Framboises et Groseilles, — venant d'être reçus directement de France, par la maison Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée, 121 et 123.

☞ Pourquoi les Amers de GUACO WANANA sont-ils si populaires? Parce qu'ils ont la propriété de guérir les dérangements des voies intestinales si fréquents dans un climat où la température varie brusquement et passe subitement du chaud au froid, de l'humidité à la sécheresse.

☞ Les acheteurs de la campagne et de la ville trouveront, au plus bas prix du marché, tous les articles se rattachant au commerce de confiserie, chez Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée, Nos. 121 et 123.

☞ Composé uniquement de la substance végétale du GUACO WANATA, l'Amer qui porte ce nom a des propriétés antifébriles et anti-putrides qui le font rechercher pour les cas de fièvres chroniques, paludéennes ou de fièvres intermittentes.

—D'après un télégramme de Rome, d'aujourd'hui, le général de l'ordre des Jésuites, Beckx, vient de convoquer une conférence à Rome des principaux dignitaires de l'ordre.

—On annonce qu'aussitôt après la constitution du Conseil d'Etat, M. Thiers lui demandera une étude sur les Constitutions républicaines de la Suisse et des Etats-Unis, et de plus [illegible], au point de vue purement consultatif, d'un projet de Constitution républicaine avec deux Chambres.

La politique en France.

EXPLICATIONS DE M. THIERS DEVANT LA COMMISSION DE PROROGATION.

LA DROITE SATISFAITE.

RAPPORT DE M. SAINT-MARC GIRARDIN.

Voici le texte du rapport de M. Saint-Marc Girardin, fait au nom de la commission de prorogation sur la proposition de M. Martel:

Messieurs, la commission chargée d'examiner la proposition de M. Martel sur la prorogation de l'Assemblée nationale devait d'abord fixer la date de l'ouverture de cette prorogation. La question était de savoir si vous maintiendriez l'ordre du jour que vous avez fixé, et si vous le laisseriez s'épuiser régulièrement, ou si vous imposeriez à nos travaux une date qu'ils ne pourraient pas dépasser.

"Au fond, il ne s'agissait que d'une seule loi, la loi sur le jury, à discuter avant la prorogation ou après la rentrée. Si cette loi pouvait être délibérée avant la prorogation, la majorité de la commission pensait qu'on pouvait sans difficulté prolonger la prorogation jusqu'au 11 novembre, date proposée par M. Martel.

"Si la loi du jury ne pouvait pas être délibérée avant la prorogation, alors la majorité de la commission pensait que l'Assemblée, suspendant ses séances le 4 août, devait les reprendre le 4 novembre. Entre ces deux dates, le 4 ou le 15 novembre, la commission a plusieurs fois hésité, c'est-à-dire qu'elle a hésité sur le moment où pouvait le mieux se placer la délibération sur la loi du jury avant ou après la prorogation, car il n'y a pas d'autre question.

"On a proposé de déclarer l'urgence de cette loi avant la prorogation et d'en ajourner la première lecture, afin d'en hâter la délibération après votre rentrée. La commission, à l'unanimité, partageait cet avis; mais il n'appartenait pas à votre commission de régler votre ordre du jour; elle n'avait à vous proposer qu'une date de départ et de rentrée.

"Après beaucoup de raisons données de part et d'autre, la majorité de votre commission a fini par penser que, ne pouvant guère reculer au delà du 4 août l'ouverture de la prorogation, il ne fallait pas la prolonger au delà du 11 novembre.

"La commission vous propose donc d'ouvrir la prorogation le 4 août et de la clore le 11 novembre.

"Lorsque l'Assemblée nationale suspend ses séances pour quelque temps, ou lorsqu'elle les reprend, l'usage s'est avec raison introduit que le président de la République saisit cette occasion, tantôt pour exposer l'état général des affaires, tantôt pour donner quelques explications qu'il juge utiles à l'intérêt public.

"Cette année, quelques circonstances d'une gravité particulière faisaient qu'en arrivant à l'époque de la prorogation, le président de la République d'une part, et la majorité de cette Assemblée d'autre part, souhaitaient que des éclaircissements eussent lieu sur quelques incidents parlementaires, et qu'aucune obscurité ne demeurât sur les rapports existants entre le président de la République et l'Assemblée nationale avant l'installation de notre commission de permanence.

"A côté de ce désir, une réflexion venait se placer naturellement. Une grande opération, dont l'importance financière, quelque immense qu'elle soit, est cependant le moindre côté, une grande opération patriotique allait s'accomplir, et vous savez, messieurs, avec quel succès elle s'est accomplie.

"Le monde entier, par l'empressement de ses capitaux, concourt à la libération de notre territoire, et cette libération montrera que si la France a été en Europe une des puissances les plus scrupuleuses à remplir tous ses engagements, elle en reçoit aujourd'hui une récompense méritée et une récompense vraiment inouïe dans l'histoire du monde.

"Cet empressement de nos souscripteurs ne nous impose pas seulement les obligations de débiteur; il nous oblige à veiller avec une prudence attentive à la sûreté morale des souscripteurs; il nous prie pour gage la paix de notre avenir, c'est à nous de leur conserver scrupuleusement ce gage.

"Personne ne l'a oublié dans l'Assemblée nationale; et lorsque des interpellations se sont présentées récemment à la tribune, des orateurs à la fois éloquents et prévoyants ont pensé et pensent encore que, pour avoir réussi, nos opérations financières ne doivent pas être disputées après de la sollicitude qu'elles réclamaient avant.

"Ce conseil de calme opportun, venu de la tribune, n'est le désaveu d'aucune conviction et d'aucun acte parlementaire, et la commission en priant M. le président de la République de lui faire l'honneur de se rendre dans son sein pour s'entendre avec elle et fixer en quelque sorte le point de départ politique de la prorogation, la commission a cru se conformer à l'esprit du gouvernement parlementaire, qui tantôt préfèrent les clartés de la tribune, au prix même de l'agitation, et tantôt aime mieux les éclaircissements que produisent les conférences d'une commission.

"M. le Président de la République s'est expliqué dans le sein de la commission avec cette clarté toujours si persuasive chez lui et qui n'était troublée par aucune surprise des interruptions inévitables dans les débats publics.

"Nous n'avons pas ici à faire un exposé détaillé des éclaircissements donnés par M. le Président de la République au cours de l'entretien, nous voulons seulement trancher les points principaux qui se sont présentés plusieurs fois dans la conversation.

"M. Thiers a vivement rappelé, en commençant, qu'il avait toujours été conservateur et que depuis qu'il était entré dans la vie publique, ses doctrines avaient été publiquement conservatrices et conformes à celles qui ont toujours animé la majorité de la grande Assemblée.

"Jaloux de maintenir intacte cette tradition de M. Thiers, quelques membres de la commission ont exprimé leurs inquiétudes sur l'équivoque que la controverse quotidienne des partis avait cherché à faire autour des sentiments de M. Thiers au profit des doctrines contraires à l'histoire de toute sa vie; ils attribuaient à cette équivoque les craintes qui s'étaient répandues après les élections du 2 juin et la retraite d'un ministre cher à l'Assemblée comme au président de la République.

"Les explications ont continué sur deux points particuliers qui intéressent l'état du pays et l'état de l'Assemblée; nous voulons parler de la question de la République conservatrice telle que l'entend le président de la République, et le président a répondu plusieurs fois d'une manière générale et parfaitement nette que rien de sa part n'autorisait cette équivoque et qu'il ne reconnaissait aux partis extrêmes aucun droit de se prévaloir de son nom et de son patronage.

"Nous vivons depuis dix-huit mois sous un régime qui, trouvant la République établie en fait, l'a maintenue exactement, en réservant la liberté de l'avenir et le pouvoir constituant de l'Assemblée nationale.

"Quand M. le président affirmait récemment à la tribune la République conservatrice, et profondément conservatrice, il n'a rien innové, ni en plus ni en moins, au fait légal qu'il exprimait et qu'il maintenait, en réservant en même temps la liberté expresse de l'avenir. M. le président est revenu à plusieurs reprises, et avec insistance, que personne, et lui surtout, n'avait le droit d'aliéner l'avenir par aucun acte.

"Les déclarations de M. le président n'ont pas été moins précises en ce qui touche la dissolution de l'Assemblée, cette mesure que les partis extrêmes n'ont pas cessé de réclamer en dehors de l'Assemblée, depuis le jour même de notre réunion, par tant de manifestations bruyantes et injurieuses.

"Supposer le président de la République complice au moindre degré de ces manœuvres, ce serait, nous a-t-il dit, presque lui faire la même injure que d'attribuer à un ministre, dans un gouvernement monarchique, une conspiration contre son souverain.

"Est-il d'ailleurs le droit, qu'il n'a pas, de mettre lui-même et lui seul un terme aux travaux de l'Assemblée, il se garderait de le faire, persuadé que l'Assemblée peut apprécier quel doit être le terme de son laborieux mandat.

"C'est par ces assurances conservatrices et répétées que M. le président a partout, dans la conversation, maintenu le pacte de Bordeaux.

"La commission et le gouvernement croient opportun de ne pas étendre plus loin ces éclaircissements. Toute obscurité étant écartée, le gouvernement et la commission pensent que toute discussion serait inopportune, et qu'il n'y a pas lieu en ce moment d'admettre les interpellations.

"Elles iraient contre la pensée d'apaisement qui anime l'Assemblée et la commission organe de ses sentiments."

—La *Gazette du Midi* rappelle avec à propos, à l'occasion de l'interdiction de la représentation de *Rabagas*, provoquée par le conseil municipal radical de Marseille, la phrase suivante que Molière écrivit lorsque le Parlement interdit la représentation de son *Tartufe*:

"M. le premier président ne veut pas qu'on le joue."

Au *Miracle des Roses*, entre spectatrices qui épongent:

—Comment trouvez-vous la pièce?

—Oh! un peu vieille. Elle aurait besoin d'être rafraîchie.

—Et moi [illegible]

On disait hier de la petite Mme Z....

—C'est une vertu d'emprunt.

—Et mais alors, répondit quelqu'un, c'est [illegible] qui [illegible] notable.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nous sommes heureux de l'apprendre, la représentation donnée, hier soir, par les artistes-amateurs de la Société Philharmonique et dramatique, sous la direction de M. Cressy, est un franc succès.

La salle de l'Ecole Polaire, construite au milieu d'un vaste jardin, est assez spacieuse pour contenir un public, et l'air y circule librement. Elle avait été gentiment disposée pour la circonstance.

Vers huit heures, le rideau s'est levé sur le premier acte du *Marbrier*, en présence d'un auditoire brillant. Nos jeunes artistes ont rendu avec sentiment ce drame, qui renferme des situations vraiment émouvantes.

Après la pièce de Dumas, un spirituel vaudeville de Lambert Thiboust et Girardin, *Les Femmes qui pleurent* a été lestement enlevé.

C'est avec un grand plaisir que nous adressons nos compliments aux artistes de la Société Philharmonique et Dramatique. La représentation d'hier soir leur fait grand honneur. C'est une première, qui, certainement sera suivie de plusieurs autres.

A notre grand regret, il nous a été impossible de rester jusqu'à la fin de la soirée; mais un de nos amis, plus heureux que nous, veut bien compléter ce compte-rendu par les notes suivantes. Nous lui passons la plume:

"M. Cressy a été remarquable dans un rôle de père noble, créé par Lafont, au Vaudeville: grandeur, pathétique, passion entraînante et tendresse, tout cela a été fort bien rendu par le grand premier rôle.

"Miles N. G.... et L. L...., quoique un peu timides, ont été charmantes toutes deux.

"M. Bailly s'est distingué et a fait réellement plaisir.

"M. Béquié, dans un rôle de domestique, genre Lassouche, ou Priston, s'est montré excellent comédien.

"M. Calogne, dans un caractère de tenue, nuancé de quelque originalité, nous a donné un Américain fort sympathique au public et marqué d'un bon cachet.

"M. Elliot a été un charmant amoureux, très élégant.

"Quant à M. Barjac, il a été étourdissant de verve et de gaîté dans un rôle fort difficile, Monsieur Chambly, des *femmes qui pleurent*."

Un grand nombre de démocrates du Sixième Ward se sont réunis vendredi soir, au-dessus des salons de Max Miboul, au coin des rues Remparts et Barou, dans le but d'organiser un second club démocrate.

Président—Arthur Gastinel.
Premier vice-président — Charles Keller.
Second vice-président—Thomas Buckley.
Troisième vice-président—W. A. Valloft.
Trésorier—Louis Mestier.
Grand marshal—L. Brewster.

M. Gauthreaux ayant été appelé, à plusieurs reprises, a harangué l'assemblée avec l'énergie qui le caractérise.

Il a raconté l'histoire du parti libéral depuis son origine jusqu'à la Convention du 5 août. Il a dit qu'un grand nombre d'hommes honorables qui font partie du parti libéral, ne s'y trouvent que parce qu'ils pensent par ce moyen se débarrasser des officiers publics ignorants et corrompus qui sont à la tête de leurs administrations de paroisses; sacrifiant ainsi les intérêts de l'Etat à un intérêt purement local.—Ces hommes reviendront à nous, a-t-il dit, quand ils verront que nous leur garantissons des avantages encore plus grands que ceux que leur promet Warmoth.

Se référant à M. Beatty, l'orateur a dit qu'en 1870 il avait remporté une majorité de 500 votes sur Swords, comme candidat pour le Sénat, mais que grâce à certaines manipulations et surtout à la nomination de M. Beatty comme juge du 15me District, ce dernier a consenti à laisser Swords aller au Sénat, sans lui disputer la place à laquelle il avait droit.

Il a attaqué avec énergie la conduite du *Times*, qui s'est déconsidéré depuis longtemps en se liguant avec nos ennemis contre les intérêts de l'Etat, et qui a été acheté par le gouverneur Warmoth.

M. Gauthreaux a passé ensuite en revue les candidats nommés par la Convention Libérale. A son avis, M. Penn n'est que l'instrument de Warmoth, puisqu'il déclare s'opposer à l'investigation de la dette publique; M. Sheridan est la personnification du vol légalisé, et M. Sloanaker est une créature vile et corrompue.

Le colonel McEnery, lui, n'a pas été conduit par la main et présenté au peuple comme le prochain gouverneur de la Louisiane par l'homme qui a ruiné l'Etat. Mais il n'en sera pas moins notre gouverneur, malgré l'intervention de Warmoth, car nous saurons bien empêcher les fraudes.

M. Gauthreaux a terminé son discours en disant que le peuple de la Louisiane ne demandait qu'une seule chose: l'honnêteté, encore de l'honnêteté, et toujours de l'honnêteté!

Le Club démocratique central du 4me ward s'est réuni en séance, hier soir, au wigwam, encoignure Douane et Claiborne.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière séance, le secrétaire a communiqué à l'assemblée une lettre du Col. N. S. Moody qui, précédemment, avait été nommé trésorier. M. Moody témoigne de son attachement à la cause de la démocratie et remercie le Club de l'honneur qu'il lui a fait en le nommant aux fonctions de trésorier. Mais, comme il doit faire, prochainement, une longue absence de la ville à cause de ses affaires commerciales, il prie le Club de le remplacer. La démission du Col. S. N. Moody étant acceptée, M. Jules Aldigé a été nommé trésorier du Club.

Le meeting a ensuite procédé à l'élection de deux délégués au comité de paroisse, et arrêté ses choix sur le général Wilcox et M. Chas. Cavenac.

Le major Tully et M. J. H. Castellanos ont harangué l'assemblée, avec une éloquence et une chaleur dont une conviction sincère est seule capable. Ils ont été vivement applaudis.

Plusieurs membres nouveaux se sont inscrits sur les régistres du club. On compte parmi eux, nombre de citoyens qui, après avoir cédé aux séductions du parti libéral, ont reconnu leur erreur et sont rentrés dans le giron de la démocratie.

M. S. H. Kennedy, président du comité des cinquante, chargé d'étudier les questions de chemin de fer, vient de recevoir de New-York la dépêche suivante, de MM. Tapper et Bussey, membres du comité:

New York, 16 août 1872.
A M. S. H. Kennedy, Chairman:

La Compagnie de la Mobile et du Texas vient de passer un contrat avec MM. Bushnell, Boynton et autres, pour l'achèvement de la ligne jusqu'à Houston. L'embranchement de Shreveport est résolu. La Compagnie dit que les bonds émis par l'Etat seront appliqués à la construction de cette ligne. La perspective est favorable.

T. TAPPER,
CYRUS BUSSEY.

Deux incendies dans la journée d'hier. L'un a détruit deux maisons de la rue White, à l'angle de la rue Perdido. Le feu a pris naissance dans la maison de Mrs. Davis, et l'a [illegible] complètement, puis il a gagné la résidence de Mr. Jas. Hanley. La perte de Mr. Hanley sur l'immeuble est de $600; elle est couverte par une assurance. Mrs. Davis perd $350 — elle n'était pas assurée.

L'autre incendie a éclaté dans la maison qui porte le No. 193, rue St-Louis. Cette maison appartient à M. Baptiste et est occupée par Mme Allen Nozé. Le feu a été éteint par des pompiers de la Compagnie Eagle No 7, avant qu'il n'ait causé de grands dommages.

[illegible] se souvient que le 18 juillet dernier [illegible] nommé John Reeves, [illegible] Quelques jours après on retrouvait son corps dans le fleuve.

Nous apprenons que Cécile [illegible], décédée dans la matinée d'hier, aux suites de ses blessures.

Les personnes qui ont été, cette à faute, transportées et blessées qu'elles disaient, venant par l'Ecclésiastique, un nègre conduisait le cocher. [illegible] été M. A. Dagoret, dont les [illegible] police ont été [illegible] la plainte. M. Dagoret engage le [illegible] deux malles à destination du steamboat *Glencoe*, en partance pour St-Louis. Le nègre chargea les malles [illegible] et prend un chemin de [illegible] que M. Dagoret n'a plus entendu parler ni de lui, ni des bagages.

DEUX MALLES PERDUES — UNE LETTRE RETROUVÉE—M. Eddie Harper, domicilié rue St Louis, 159, a trouvé sur le trottoir de la rue de la Douane, près de la rue Vieille-Levée, une lettre portant l'adresse suivante: Mrs Pauline Roman, Bay St. Louis, Miss. Il l'a déposée au Bureau Central de police où elle est à la disposition de qui il appartiendra.

LES VOLS DU JOUR.—Un individu s'introduisant dans une maison habitée, qui n'est pas la sienne, à l'aide d'un rossignol, ne peut trouver à redire si, en fait d'épithète, on lui donne du voleur, même lorsqu'il ne vole rien. Pour le visiteur nocturne qui a très habilement crocheté la porte de la résidence du docteur Stone, rue du Canal, près Claiborne, s'il n'a pas mené à bonne fin son expédition, c'est que le docteur Stone a l'oreille fine.

Le docteur a entendu du bruit, s'est levé, et est descendu de sa chambre un revolver à la main. L'intrus s'est sauvé en toute hâte, et M. Stone lui a fait la conduite à coups de pistolet. Mais dans la nuit il est plus facile de tirer que de toucher.

Dans la même nuit, de vendredi à samedi, plusieurs malfaiteurs ont tenté de s'introduire dans le magasin d'épicerie de Mrs. Damer, rue Peter, près Girod. Fort heureusement pour Mrs. Damer, les voleurs ont brisé un châssis vitré, et le bruit a réveillé les habitants de la maison. Se voyant dénoncés, nos gens ont décampé sans crier gare!

TEMPÉRATURE.—17 août 1872.
Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
8 A. M.	84	29
12 M.	90	32
3 P. M.	92	33
6 P. M.	88	31

DÉPÊCHES Télégraphiques TRANSMISES A L'ABEILLE.

EUROPE.

Emeute à Belfast.

Londres, 17 août.—Des avis de Belfast confirment les rapports qui disent qu'il y a eu jeudi des troubles sérieux dans cette ville. Plusieurs rixes entre les protestants et les catholiques ont été calmées difficilement par la police. Toute la ville était soulevée. Un grand nombre de personnes ont été blessées et plusieurs arrêtées.

Le *News* réfute l'assertion du *Standard* qui dit que les empereurs d'Allemagne, de Russie et d'Autriche se réuniront à Berlin pour se prononcer sur les grandes questions de l'Europe.

A 3 heures P. M., une dépêche de Belfast rapporte que les troubles ont recommencé de plus belle dans la ville, [illegible] dans les rues et que les [illegible] tuées et plusieurs [illegible] tirées par la foule.

L'arbitrage de Genève.

Genève, 17 août.—Les arguments supplémentaires de l'avocat américain ont été publiés en forme de pamphlet et contiennent 100 pages. Les arguments de Messieurs Cushing et Waite sont très volumineux.

Les fortifications de Belfort.

Paris, 17 août—Le rapport d'après lequel les Allemands fortifiaient Belfort en violation des obligations du traité, est dénué de fondement. Ils ont complété les forts commencés par le commandant français pendant le siége et qui avaient été laissés inachevés.

Madrid, 17.—On rapporte que Don Carlos est retourné de nouveau à Genève.

Un corps trouvé dans les eaux de Cherbourg.

Londres, 17 août—Quelques marins du steamer des E.-U. Congress, mouillé dans le port de Cherbourg, ont découvert dernièrement dans l'eau le corps de M. Mill, chef de l'observatoire de ce port, qui avait disparu depuis quelque temps.

Liverpool, 17 août—Le coton embarqué de l'Inde pour l'Europe, s'élève à 201,000 balles contre 606,000 balles l'année dernière à pareille époque.

MEXIQUE.

Affaires du Mexique.

Matamoros 17 août.—Le col. Cristo, commandant militaire de cette ville, vient de recevoir du général Rocha, de Monterey, un télégramme annonçant que le général Ceballos en dehors sur la ville de Mexico, et que lui Rocha va recevoir les forces du gén. Trevino qui s'est rendu. Il dit que Pedro Martinez a capitulé, ainsi avec ses troupes à San Luis de Potosi. Garcia de Cadena a refusé de se rendre, mais qu'ayant été surpris le lendemain, il a été [illegible] avec ses troupes. Le Gén. Rocha télégraphie qu'il est certain que la révolution est terminée.

Les vols mexicains sur la frontière Texienne.

Brownsville, 17. — Il est bien prouvé maintenant que Cortinas permettait à ses hommes de voler et de tuer les Texiens, et qu'une brigade tout entière a volé d'animaux volés pendant tout un été. Des bœufs, valant de 15 à 20 dollars au Texas, se donnaient pour 3 et 5 à Matamoros. Les documents adressés à la commission d'enquête montrent que la valeur des animaux volés ne s'élève pas à moins de quatre millions de piastres.

HAVANE.

Affaire de Cuba.

Havane, 17 août—Dans un article sur la situation, le *Diario* dit: Nous sommes dans le milieu du mois d'août et les indications sont qu'une campagne d'hiver contre les insurgés sera nécessaire. Nous sommes convaincus que cette campagne de 1872 et 73 sera la dernière que nous aurons à soutenir. S'il le faut, le commandant en chef aura assez de troupes pour entourer les insurgés d'un cercle de baïonnettes.

Opérations des Cubains insurgés.

Havane, 16 août, par New York.—La *Constancia* publie d'intéressants détails sur les mouvements des insurgés dans le département du centre. Ils ont fait dans la nuit du 24 [illegible] de fer de Nuevitas et Puerto Principe, ont brulé un pont que les espagnols ont rétabli le lendemain.

D'après le résumé espagnol des opérations de la dernière quinzaine dans ce district, 114 rebelles et cinq Espagnols auraient été tués.

WASHINGTON.

Bulletin météorologique.

Washington, 17.—Les probabilités annoncent du beau temps dans les Etats du Sud, avec des vents du Sud et Sud-Ouest.

Ce qu'on dit sur les élections de la Caroline du Nord.

Une lettre reçue ici de Tod R. Caldwell, le gouverneur actuel de la Caroline du Nord, dit: "Le résultat de l'élection a été connu officiellement lorsque l'orateur de la Chambre ouvrira tous les retours en présence des deux branches de la législature, qui s'assembleront le 3me lundi de novembre. Il y a encore quelques comtés dont on n'a que des retours partiels. Le plus qu'on sait vient des retours non officiels et qui assure [illegible] la majorité de Caldwell variera de 1,500 à 2,000.

DIVERS.

[illegible]

Memphis, 17.—De bonne heure, ce matin, un pêcheur a découvert un petit steamer, [illegible], à la dérive, près de Chain [illegible], à quelque 10 milles au-dessous d'ici, abandonné selon toute apparence. Ayant pris son [illegible], le pêcheur est arrivé à sa barque et le steamer. [illegible] il vit sur le pont un nègre dormant [illegible] Quand le nègre s'éveilla, [illegible] vers le bateau.

Le pêcheur se mit ensuite à la recherche et en trouva les traces d'une lutte désespérée et le [illegible]. Il est venu en ville et a rapporté ce qu'il avait vu. Les propriétaires du Grand Tower, [illegible] est arrivé avec [illegible] Bradley, à 15 milles au-dessus d'ici. Le message annonce que Fethe [illegible] et les propriétaires du bateau que le [illegible] avait remorqué ont [illegible] avec leurs familles, et les bateaux pillés. On avait envoyé du secours par le steamer Overton. Le rapport dit que le capitaine Wm Patt et son frère, les deux propriétaires du bateau et leurs femmes avec deux filles ont été massacrés et leurs corps jetés à l'eau.

Les riches diamants des Cafres.

San Francisco, 17 août.—Jadid, qui avait été envoyé par la première compagnie de diamants, revient sans avoir trouvé les prétendus champs de diamant, a refusé de donner à la presse aucune information.

Le stock diamant n'a pas de vogue. Néanmoins, une expédition de dix hommes a été équipée par la nouvelle compagnie et est partie aujourd'hui. Plusieurs autres compagnies se forment.

Charles Francis Adams proposé pour la place de gouverneur dans le Massachusetts.

Boston, 17 août.—On dit que dans une réunion de Démocrates et de Libéraux ici il a été décidé aujourd'hui de demander à Charles Francis Adams de devenir leur candidat pour la place de gouverneur du Massachusetts. En conséquence, un télégramme été envoyé à Genève.

Le discours du Président Johnson.

Nashville, 17 août—L'ex-président Andrew Johnson a prononcé le discours promis dans le bâtiment de l'Exposition, aujourd'hui, en présence de 2000 personnes. Il modifiera pas beaucoup de celui qu'il a prononcé à Knoxville, mais il est plus travaillé. Il a parlé de la présidence générale qu'en a avant les militaires quand il s'agit de mener et a mis le peuple en garde contre cette tendance malheureuse. A propos d'amnistie, il a demandé amnistie pour lui-même. On veut inférer de là qu'il désire représenter l'Etat au Congrès.

Lynn, 17. — Horace Greeley est arrivé cet après-midi, de Rye Beach, et s'est embarqué sur le bateau du soir pour New-York.

Montgomery, Alabama, 17 août.—Les républicains du second district ont nommé J. P. Rapier pour le Congrès à la place de C. W. Buckley.

RIVIÈRES.

Etat du fleuve, etc.

Vicksburg, 17 août — Descendant, 14 Osceola. Temps chaud et clair.

PASSES.

Passe du Sud-Ouest, 17 août.—Arrivée, la barque Windermere, en 38 jours de Cardiff, Galles, avec des rails; la goëlette Elma, en 9 jours de Ruatan, avec des fruits.

MARCHES.

New York, 17. — Argent facile de 2 à 3. Change plus, 109 3/8 à 9 1/4. Or 15 à 15 1/8.

Savannah, 17.—Coton calme mais ferme. Midd. 19 3/4. Stock, 1089 balles.

Mobile, 17.—Coton plat et nominal. Low Mid. nominal. Stock, 750 balles.

LOUISIANE.

Correspondance particulière de l'Abeille.

PAROISSE DE PLAQUEMINES, le 15 août 1872.

La politique chôme ici en ce moment; occupés aux travaux de la moisson, les blancs comme les noirs se soucient fort peu de ce qui se passe hors des limites de cette paroisse; je crois que, lorsque les récoltes seront sauvées, ce qui aura lieu vers la fin de septembre, l'attention publique se tournera alors du côté des grandes questions qui agitent le pays d'un bout à l'autre; mais d'ici-là, il est inutile qu'on cherche à tirer le peuple de sa torpeur.

On ne sait que penser des candidatures proposées aux électeurs de l'Etat par la convention du parti libéral; un fait certain, c'est que les libéraux sont clairsemés ici; je doute qu'il y en ait plus de dix dans toute la paroisse. Leur nombre peut augmenter d'ici à l'élection, ce qui n'est pas probable; les quelques noirs qui avaient voté pour Warmoth se rallieront à la candidature de Kellogg.

On va bientôt récolter le riz sur toutes les habitations; ceux qui ont commencé la moisson sont pleinement satisfaits du rendement, qui est de près de vingt barils à l'arpent.

Le temps se comporte admirablement bien; nous n'avons eu qu'une faible pluie depuis quinze jours; aussi le riz récolté jusqu'à présent sera de première qualité lorsqu'il arrivera sur le marché.

Les battages ne commenceront pas avant le mois prochain: il est impossible d'obtenir une qualité supérieure, si le grain ne passe pas une quinzaine de jours en gerbiers. Le riz battu aussitôt que coupé se décrasse sous la meule du moulin et produit une quantité énorme de riz connu dans le commerce sous le nom de No 2.

Les riziers ne font une affaire concurrence, je veux parler des riziers qui habitent la partie supérieure de la paroisse; ils sont arrivés à payer les travailleurs cinq piastres pour dix heures de travail, à les nourrir et à leur donner trois petits verres de whisky. Ils auraient d'autres, ils auraient des hommes, en les nourrissant, à une piastre et demie, et même à moins. Vraiment, je ne puis concevoir l'aveuglement des habitants, et je ne plains guère que l'agriculture ne rapporte rien. A qui la faute? Ne sont-ce pas eux qui sont à blâmer?

Tant que les planteurs et les fermiers ne s'entendront pas sur la question des gages, ils continueront à travailler pour le Roi de Prusse. Ce serait leur rendre un grand service que de leur trouver les moyens de travailler leurs terres, à moins qu'ils ne conviennent entre eux de payer un prix uniforme à leurs travailleurs. Tant qu'il en sera comme à présent, l'agriculture ne donnera que des résultats insuffisants.

On a fini de travailler les cannes partout; quoique l'on dise, je suis porté à croire que la récolte de sucre ici sera plus faible que celle de l'année dernière.

Nous n'avons pas plus de maladies que les autres années; il y a bien des personnes atteintes de la fièvre dans toutes les localités, mais sur plus que les états précédents.

ALPHA.

L'EMPRUNT FRANÇAIS.—Les derniers relevés portent le total de la souscription à l'Emprunt entre 43 et 44 milliards.

On parle toutefois de sommes assez importantes qui seraient écartées par suite d'irrégularités ou d'insuffisance constatées dans les versements.

—M. Thiers a reçu hier une dépêche de l'empereur d'Autriche, et une de l'empereur de Russie le félicitant du colossal succès de l'Emprunt.

Le Président de la République a immédiatement envoyé aux deux souverains des remerciements.

LA RÉPARTITION DE L'EMPRUNT.—Nous lisons dans la *Liberté*:

"Sur quel taux va-t-on faire la répartition des 3 milliards de l'emprunt?

"Est-ce sur le taux nominal de 100 fr.? Est-ce sur le taux réel de 84 50?

"Si c'est sur le taux nominal de 100 fr. il manquera, après la répartition, exactement 75 00 000 sur la somme réelle empruntée, qui est de 3 milliards 400 millions. Et l'on verra ce phénomène bizarre d'un emprunt douze fois couvert laissant une insuffisance de ressources.

"Si c'est sur le taux réel de 84 50 que se fait la répartition, il ne faut pas dire, comme l'a fait M. le ministre des finances, que 41 milliards couvrent plus de douze fois l'emprunt de 3 milliards 400 millions, car ces 3 milliards 400 millions, empruntés à 84 50, absorbent une souscription nominale de 4,100,000 à 4 milliards 200 millions environ.

"En d'autres termes, avec la répartition sur le taux réel de 84 50, 41 milliards nominaux souscrits représentent l'emprunt de 3 milliards 400 millions réel, dix fois couvert et non pas douze fois, comme on l'a dit à la tribune.

"Nous livrons ces réflexions, sans commentaires, à M. le ministre des finances. Une répartition insuffisante mécontenterait tous les souscripteurs, surtout en présence de la prime de 4 fr. objet de toutes les convoitises."

—Nous apprenons l'arrivée à Paris d'un [illegible] Opéra le quatrième [illegible] au Grand-Hôtel.

Nous commençons à trouver que les diables d'Amérique sont un peu trop [illegible] à Paris. [illegible]

Les pilules substituées au calomel.

Ces pilules ne contiennent ni mercure, ni minéraux, ni rien d'hostile à la santé. [illegible]

[illegible]

MARIÉS, le 15 août 1872, à l'Eglise de Notre-Dame du Sacré-Cœur, par le Père Burion, Mlle MARIE ROSE AUGUSTA ANDRÉE, de cette ville, à M. JEAN BAPTISTE ANTENOR DALS, de la Guadeloupe. Pas de cartes.

MARIÉS, le 8 juillet, à l'Eglise des Jésuites, par le Rév. P. Jourdan, le Dr. A. FOLLEAU à Mlle M. EMERY, tous deux de France.

Sociedad Recreativa de Beneficencia.—Les membres sont invités [illegible] FRANCISCO C. GARCIA, Secrétaire.

IN MEMORIAM.

Mercredi, 14 août 1872, à une assemblée de la Légion Royaliste, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité comme marque de respect à la mémoire de feu J. BERNARD AVEGNO. [illegible]

H. G. MORGAN, Président.
JOHN J. BARNETT, Secrétaire.

Avis [illegible] JAMES R. GUTHRIE, secrétaire.

ENTREPOT DE TAPIS.
17......CHARTRES......17

A. BROUSSEAU, importateur, offre, aux prix de New-York, ses TAPIS IMPORTÉS, [illegible] TAPIS AMÉRICAINS [illegible] TOILES CIRÉES, [illegible] NATTES [illegible]

A. BROUSSEAU.

L'EQUITABLE, COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE, DES ETATS-UNIS. (The Equitable Life Insurance Society of the United States.) [illegible]

A. F. CLEVELAND, Agent-général pour la Louisiane et le Sud.

Fourneau de cuisine, de Stewart.

CE célèbre fourneau est, depuis trente ans, celui dont on se sert le plus pour cuire, rôtir et griller. [illegible]

E. MOGAN, Au No 25 de la rue du Canal.

LEGGIONE COLOMBO, CLUB LIBERALE. [illegible]

Presidente J. C. MACHECA.
Il Secretario A. PATORNO.

Salle de l'Association de Bienfaisance des Cantons de Louisiane. [illegible] ASSEMBLÉE SPÉCIALE.—Aujourd'hui DIMANCHE, [illegible]

JOS. A. GUTMANN, Président.

Comité Alsacien-Lorrain.—Les Alsaciens-Lorrains [illegible] DIMANCHE PROCHAIN [illegible]

E. SALOMON.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans. [illegible] DIMANCHE prochain [illegible]

A. BARBIER.

La Banque des Travailleurs, [illegible] rue du Camp. A été ouverte MARDI, 6 août 1872. [illegible]

JOSEPH RENARD.

THEODOR DANZIGER & SON, 203......RUE DU CANAL......203 ENTRE BOURGOGNE ET REMPARTS.

Nous offrons cette semaine: [illegible] OMBRELLES [illegible] SERVIETTES [illegible] DEMI-OMBRELLES [illegible] CORSETS [illegible] RUBANS [illegible] COTON BLANC ET COTON ECRU. [illegible] ARTICLES DE DEUIL. [illegible]

THEODOR DANZIGER & SON.

Avis.

LA RENAISSANCE LOUISIANAISE, étant en voie de transformation [illegible]

A vendre.

[illegible]

J. A. PEREGOURT. HENRY CHAURANT.

La seule Fabrique de CONFISERIE AU SUD Avec une Usine à vapeur.

H. CHAURANT & CO.

Successeurs de E. TURPIN (RED STORE)

93 ... Rue Vieille-Levée ... 93

La seule Maison Française et la plus ancienne fabrique de CANDI A la Nouvelle-Orléans.

CANDIS EN BATONS (Médaille avec Fair.) [illegible] GOMMES, DRAGÉES, LOZENGES, etc. CHOCOLATS.

Importateurs directs d'Articles pour Confiseurs. GATEAUX. SIROPS au jus de fruits. INCOMPARABLES pour leur arôme et leur qualité.

Importateurs de jus de fruits, tels que: FRAMBOISES, GROSEILLES, FRAISES, etc.

H. CHAURANT & Co. RED STORE. 93 ... Rue Vieille-Levée ... 93

Cure radicale des hernies.

DR. A. FOLLEAU (de la Faculté de Paris) informe le public qu'il vient de se fixer à la Nouvelle-Orléans, [illegible]

66, rue Royale, entre Bienville et Conti. Consultations de 11 à 4 heures.

MONSIEUR Jean Marie Lecaze ne paiera aucune dette contractée par sa femme, Marie Fontanes, attendu qu'il y a entre eux séparation de biens.

TARRANT'S SELTZER APERIENT

Une réunion de Diamants à récompensé les travaux [illegible]

SELTZ DE TARRANT [illegible]

On le trouve chez tous les pharmaciens.

AVIS.—Les consignataires par le brick CLYTIE, capitaine Dow, venant de Bordeaux, sont requis de venir prendre livraison de leurs marchandises sur la Levée, au poteau No 8, Troisième District, à défaut de quoi elles seront emmagasinées à leurs risques et périls. Aucune réclamation ne sera valable, si elle n'est faite sur la Levée.

C. CAVAROC & SON, 5, Exchange Place

Perdu.

Jeudi soir, dans le trajet de l'encoignure Claiborne et St Philippe à l'encoignure Derbigny et St Philippe, un PORTEFEUILLE contenant [illegible] Le portant sera récompensé [illegible]

MERCIER & REINE, NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES, No 3, Rue Tchoupitoulas.

EAUX-DE-VIE DE COGNAC. Otard Dupuy & Co. et autres marques.

VINS EN BARRIQUES ET EN CAISSES.

P. C. & Co.	St. Estèphe.
Château Larose.	Pontet-Canet.
Château Léoville.	Puy Migran.
Château Margaux.	Pichon Longueville.
Etc., Etc., Etc.	

VINS BLANCS.

Haut Sauternes.	Haut Barsac.
Château Suriat.	Château Yquem.

VINS DE BOURGOGNE.

Macon.	Chablis.
Beaune.	Romanée.
Volnay.	Etc., Etc., Etc.

CHAMPAGNES.

Carte Noire.	Carte d'Or.

VERMOUTH.

Nolly Prat & Co.	Martini, Sola & Co.

VINS PORTO ET SHERRY. V. Fauro & Co., Etc., Etc.

GENIEVRES DE HOLLANDE. La Cloche. L'Etoile.

DIVERS, LIVRES.

Bénédictine.	Anisette.
Sardines.	Marasquin.
Petits Pois.	Olives.
Moutarde.	Vinaigre.
Eau de Fleur d'Oranger.	Huile d'Olive "vierge."
Etc., Etc., Etc.	

PHARMACIE A VENDRE.

DÉSIRANT me retirer des affaires pour m'occuper exclusivement de la préparation de mon SIROP PECTORAL BALSAMIQUE, j'offre de vendre mon établissement à des conditions très raisonnables. [illegible]

F. P. DUCONGÉ, No 30 de la rue de Chartres, N. O.

PIANOS.

Tout lecteur de l'Abeille, qui désire avoir un EXCELLENT PIANO est invité à s'adresser au vaste magasin du soussigné, No. [illegible] de la rue du Canal, où il trouvera les meilleurs instruments [illegible] BONS PIANOS DE SECONDE MAIN à $100, $125, $150, $175 et au-dessus; des PIANOS NEUFS, de premier ordre, à $350 et au-dessus. [illegible]

LOUIS GRUNEWALD, Agent de MM. Steinway, Knabe et Haines, facteurs de pianos.

Chaudières à Sucre.

UN assortiment de CHAUDIÈRES en FONTE et en FER BATTU, de la célèbre fonderie de MM. R. & J. Rankin et Cie., de Liverpool, à vendre par M. A. de LIZARDI & CIE. No 21 Carondelet

BANQUE DU PEUPLE. Nouvelle-Orléans, 2 janvier 1872.

LES CONSEIL des Directeurs et les officiers de cette Banque comprennent les personnes suivantes:

A. CRIOLA	JOS. DAVIS,
E. JAUFROID,	G. W. DUNBAR,
M. IRWIN,	R. ENGLAND,
M. A. LAMBIAS,	J. E. GOURDAIN.

R. M. DAVIS, Président. NUMA LANDRY, Caissier.

Bonne Occasion.

Café à vendre pour cause de maladie. CET établissement, situé dans un des meilleurs quartiers de la ville [illegible] rue Poydras.

Aux Amateurs d'Escargots.

RESTAURANT ANTOINE, Rue St-Louis, entre Chartres et Royale.

LE Restaurant Antoine vient de recevoir des ESCARGOTS de France.

AU PUBLIC.—Je préviens le public que ma femme, Mme Mathilde Gagnard, ayant quitté mon toit, je ne répondrai d'aucune dette qu'elle pourrait contracter. [illegible] PIERRE SOULAN.

AVIS.

D. AUGUSTIN, Avocat, [illegible]

GRANDE FABRIQUE DE CANDI DE NORMAN & REISS, 121 et 123, rue Vieille-Levée, 121 et 123.

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD. RUE VIEILLE-LEVÉE.

On y fabrique constamment: [illegible]

Et tout ce qui se rattache au COMMERCE DE CONFISERIE: GATEAUX [illegible] GATEAUX DE MARIAGE [illegible]

On importe aussi toutes sortes d'articles ETRANGERS [illegible]

NORMAN & REISS, 121 et 123 rue Vieille-Levée.

FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, etc.

Sirops de Fruits

FRAISES, FRAMBOISES, MURES, GROSEILLE, LIMON, ORANGE, ANANAS, ORGEAT, GINGEMBRE, NECTAR, CREME, VANILLE, ROSE, SALSEPAREILLE, MEAD, VINAIGRE.

NORMAN & REISS, Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane. POUR LE 17 AOUT—CLASSE No 195.

[illegible]

HOWARD, SIMMONS & Co. [illegible]

GEO. MERZ, BRASSERIE DU VIEUX CANAL, BIÈRE DE LAGER. Angle des rues Villeré et Toulouse, Nouvelle-Orléans.

J'ANNONCE aux propriétaires de salons et au public que la nouvelle machine pour fabriquer la GLACE ET DE L'AIR FROID est achevée [illegible]

AVIS. Aux Propriétaires ayant des maisons vides. AYANT beaucoup de demandes de maisons [illegible]

E. NAUTRE, Agent de Propriétés, rue Bienville, No. 71, entre Royale et Bourbon.

EN débarquement du navire Ida, de Marseille, et du Valiant, de Bordeaux: [illegible]

Attendu de Bordeaux, Par le navire STARAT MATER, et à vendre, en débarquement, par les consignataires:

220 barriques VIN ROUGE de différentes qualités, [illegible] VIN BLANC, [illegible] EAU-DE-VIE, SARDINES à l'huile, [illegible] HUILE d'olive, "Plagniol" [illegible] EAU-DE-VIE de Cognac. QUINYROUZE & BOIS, rues Bienville et Vieille-Levée.

AUGUSTE COUTURIÉ, 20......Rue de la Vieille-Levée......20

Seul Agent pour la vente des Champagne Chs. Heidsieck & Co., Cognac d'Eug. Grégoire & Co., Genièvre de Houtman & Co., Rotterdam. [illegible]

Produits d'Espagne et de France.

250 Baqus VIN de Bordeaux Forbes Frères, [illegible] VIN [illegible] PORT WINE [illegible] SHERRY WINE [illegible] MAYORCA, [illegible] HUILE d'olive, [illegible] ANCHOIS, [illegible] OLIVES, [illegible] PIMENT rouge, [illegible] GOURGANES [illegible] WHISKEY [illegible] "Imperial Rye WHISKEY". [illegible]

PATJO d'ORMUJUAN, No 222, rue Vieille-Levée.

CAZAUX & VERGNOLE, IMPORTATEURS, VINS, LIQUEURS, &c. [illegible]